

RÉCAP COVID-19 FRANCE / BELGIQUE

UPDATE 08.02.2021

LES PRINCIPES DE BASE



PORT DU MASQUE
obligatoire dans les transports en commun & lieux publics
dès 6 ans (Fr) / 12 ans (Be)
+ Distanciation sociale



FORMULAIRE PLF + TEST
Le Passenger Location Form (PLF) doit être rempli par toute personne qui rentre en Belgique en provenance de l'étranger, sauf si le séjour hors de Belgique a duré moins de 48h ou si le voyage en Belgique dure moins de 48h.
Tous les non-résidents se rendant en Belgique devront présenter un résultat de test négatif de moins de 48h. Le test n'est pas obligatoire si le séjour hors de Belgique a duré moins de 48h.



COUVRE-FEU
Belgique De minuit à 5h (Flandre) et de 22h à 6h (Wallonie)
France De 18h à 6h



FRONTIÈRE
Belgique Les voyages à des fins récréatives/touristiques à destination et en provenance de la Belgique sont interdits. Seuls les déplacements essentiels sont autorisés : raisons familiales impérieuses, raisons humanitaires, études, raisons professionnelles. Déclaration sur l'honneur exigée. Toutefois, les frontaliers sont autorisés à franchir la frontière pour des motifs qui relèvent de la vie quotidienne.
France Test PCR négatif obligé, réalisé 72 heures avant le départ. Cette obligation ne s'applique pas aux déplacements d'une durée inférieure à 24 heures dans un périmètre défini par un rayon de 30 kilomètres autour du lieu de résidence ; déplacements professionnels dont l'urgence ou la fréquence est incompatible avec la réalisation d'un tel test ; transport routier. Document justificatif obligatoire.

CIRCULATION INTERNE	Circulation libre. Attestation obligatoire pendant le couvre-feu.	Circulation libre.
TRAVAIL	Le télétravail est obligatoire dans les domaines qui le permettent.	Le télétravail est obligatoire dans les domaines qui le permettent.
BARS & RESTAURANTS	Tous les bars & restaurants sont fermés.	Tous les bars & restaurants sont fermés.
ÉCOLES & UNIVERSITÉS	Les crèches, les écoles, les collèges, les lycées et le secteur périscolaire sont ouverts. Les universités & écoles supérieures fonctionnent à distance.	Les écoles primaires sont ouvertes. Dans l'enseignement secondaire et supérieur, la plupart des cours sont à distance.
SPORT	Le sport en plein air est possible. Les salles de sport, fitness et danse sont fermées.	Le sport en plein air est possible. Les salles de sport, fitness et danse sont fermées. Les piscines peuvent ouvrir
MAGASINS	Les commerces sont ouverts. Les centres commerciaux non-alimentaires et d'une surface supérieure à 20 000 mètres carrés sont fermés.	Tous les commerces sont ouverts. Les courses se font de manière individuelle et durent maximum 30 minutes.
CONTACTS SOCIAUX	Interdiction des rassemblements sur la voie publique.	Chaque membre d'une famille a le droit d'avoir un contact rapproché. Les familles ne peuvent inviter chez elles qu'un seul contact rapproché à la fois. On ne peut pas recevoir d'autres visiteurs chez soi. En extérieur: règle des quatre personnes.
CULTURE	Les bibliothèques peuvent ouvrir. Tous les établissements appartenant au secteur culturel, festif, récréatif et événementiel sont fermés.	Les musées et les bibliothèques peuvent ouvrir. Tous les autres établissements appartenant au secteur culturel, festif, récréatif et événementiel sont fermés.
SOINS	Autorisés. Les coiffeurs et les autres métiers de contact peuvent reprendre leur activité.	Autorisés. Les coiffeurs (13/02) et les autres métiers de contact (01/03) peuvent reprendre leur activité.
TRANSPORTS EN COMMUN	Port du masque obligatoire dès 6 ans. Attention, la fréquence de certains transports est modifiée. Renseignez-vous en amont de votre voyage.	Port du masque obligatoire dès 12 ans. Renseignez-vous en amont de votre voyage sur les règles en vigueur.
POUR PLUS D'INFORMATIONS	www.nord.gouv.fr www.gouvernement.fr/info-coronavirus	www.info-coronavirus.be